



Stress : Yes
Exploitation : Yes
Salaire : No
Ras l'bol : Yes



Alors que le PDG du groupe Armatix a vécu un année plutôt faste puisque la société qu'il dirige et dont il est actionnaire a racheté le groupe Laser Contact..., pour nous il n'en est rien et en plus il voudrait que ça continue. Et quand on parle de faste pour lui, on passe sur les salaires et autres avantages que chacun d'entre nous pourra imaginer, enfin presque, vu que pour la plupart d'entre nous nous imaginons tout juste finir un mois sans difficulté ! En effet, depuis trop d'années la convention collective et notre entreprise bloquent les salaires et ne permettent pas de réelles négociations salariales. On nous en demande toujours plus pour toujours moins de revenu (vu que les prix augmentent plus vite que nos revenus)... Fin Janvier, les syndicats majoritaires ont négocié l'accord annuel portant sur les salaires, les conditions de travail.... (*Sud* n'étant pas représentatif nous ne sommes pas invités à participer)

Résultat ? Peanuts ou presque !

400€ pour les téléconseillers affectés à des opérations de Hard-selling. Et les autres ? Pourquoi fixer des critères après coup ? Imagine-t-on jouer à un jeu sans connaître les règles ? Non on aurait dû connaître les règles avant... d'ailleurs cette partie est en contradiction avec la partie du challenge où la direction s'engage à être plus claire...

Superviseurs et Formateurs : On propose de mettre en place un référentiel pour savoir si on peut être agent de maîtrise ou pas. Chose bien étrange alors que dans le secteur la quasi totalité des entreprises ont ce statut et que la convention collective détermine clairement qu'avec de tels postes, on

devrait être agent de maîtrise. On peut d'ailleurs se demander ce que font les syndicats dits représentatifs ?

Temps de pause : c'est la grande avancée de l'accord qui reconnaît enfin ce qui est valable dans une grande partie des entreprises. Mais une question question bête quand même : pourquoi avons-nous toujours moins de pause que nos collègues de Armatix Nord ?

Heures supplémentaires : BlaBla et re-Bla enfin rien de neuf...

Journée solidarité : Alors que la direction pourrait la prendre en charge pour faire un geste, elle ne propose rien de bien transcendant (répartition des heures sur l'année)

Congé payés : L'accord revient sur le code du travail puisqu'il supprime le congé de fractionnement ! Si si, vous avez bien lu les syndicats ont négocié un accord avec une partie en dessous du code du travail !!!

Environnement : On va avoir des bancs. Merci et ??? Le top étant que la direction nous fait cadeau de la remise en état des interrupteurs ! Ouf on pensait que le CHSCT devait venir avec des tournevis

Accord syndical : Etrange que ce soit dans des NAO puisque cela voudrait dire que l'entreprise accepte cette négociation en contrepartie du travail des salariés-es ??? On connaît un paquet de salariés-es qui vont être ravis de savoir que les DS auront des heures de délégation en plus...

La CFTD et la CFTC ont fait le choix de signer cet accord qui ne représente que des miettes par rapport à tous les efforts, sacrifices et surtout profits apportés à l'entreprise par nous, les salariés-es.

L'argument de la crise économique et du secteur peut toujours être servi en long et en large. Cela dit cette crise, elle ne doit exister que pour les gens d'en bas, télé conseiller et chef d'équipe... Vu les salaires et autres avantages que s'octroient injustement notre direction. Il ne suffit pas de pleurer et de dénoncer comme le font certains. Il ne suffit pas non plus d'appeler n'importe quand à la grève comme si les salariés-es avaient toutes et tous des heures de délégation (sic...) ou de l'argent de côté...

Non il ne suffit pas... par contre cela suffit de voir la direction se balader sans contrepoids et sans voir la moindre lutte unitaire en face d'elle. C'est bien le pari que nous lançons dans le futur aux autres syndicats : acceptons les différences de chacun et pour le bien des salariés luttons ensemble !

La CGT a lancé une polémique contre la subvention spéciale NAO de 25000 € versé au comité d'entreprise. Nous ne ferons pas ce choix car franchement cela n'a aucun sens et surtout n'aide en rien le débat. Nous ne sommes pas en désaccord avec eux mais bon le problème maintenant est plutôt de savoir si au final cette somme versée est suffisante car dans quelques mois il n'y aura plus que ça dans la tête des gens puisque le CE aura retrouvé sa liberté...

Salaire, flexibilité, formation, droits bafoués...
Il y a vraiment besoin d'un syndicalisme offensif et démocratique !